



Bureau du Receveur-General,
Montréal, 29 mai 1848.

AVIS est par le présent donné aux porteurs des DEBENTURES DU GOUVERNEMENT émises dans le mois de décembre dernier, en vertu du Statut Provincial 9. Vic. ch. 62, pour le SOULAGEMENT DES INCENDIES DE QUEBEC, et sur lesquelles six mois d'intérêt seront dus le premier de juin prochain, qu'en présentant les dites debentures au Bureau de la Banque Britannique de l'Amérique du Nord à Québec, sous deux mois de cette date, ils recevront les dit six mois d'intérêt.—Et qu'à faute de ce faire, dans le temps ci-dessus fixé, ils devront alors présenter les dites debentures au Bureau du Receveur-Général, à Montréal, pour le paiement de tel intérêt.

L. M. VIGER,
Receveur général de S. M.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN L. MUNN, portant la mâle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15\$, sur le pont, 5\$.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

ATTENTION! ATTENTION!! ATTENTION!

AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PREMIIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.

Par ordre
O. ROBITAILE,
Secrétaire.

Québec, 12 mai 1848.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.
RUE DE SECOND PRIN.
Québec, 21 décembre, 1847.

A L'ENSEIGNE

du Castor et de la Botte.



EDOUARD METHOT,
CORDONNIER.

Encoignure des rues Champlain et Sous-le-Fort.

(AU PIED DE L'ESCALIER DE LA BASSE-VILLE.)

A l'honneur d'informer le public qu'il est résolu, vu la disette monétaire, à vendre à 25 p. 100 plus bas que l'année dernière. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus élégant dans la cordonnerie, savoir :

Bottes et demi-bottes en Veau français, anglais et canadien; Veau français ciré, Prunel, et Drap de toutes couleurs, Souleils à la Victoria et à l'Albert, Cobourg, Escarpins et Pantouffles à la Wellington, etc.

Bottines et Souliers pour Dames et Enfants en Prunel, Veau ciré, etc., sur patrons nouveaux et gracieux.

Tout ordre laissé au magasin de E. M. sera exécuté avec ponctualité, et de manière à satisfaire les plus difficiles, d'habiles ouvriers étant constamment employés par lui.

N. B.—Bottes à la "Réforme Electorale" d'une qualité supérieure. Les personnes qui désirent s'en procurer sont priées de se hâter, car les demandes sont si nombreuses qu'on a peine à y satisfaire. Souliers "Anti-Unionistes" faits à ordre. Bottes à la "L. J. P." d'une durée sans égale; et Souliers au "Mouvement Rétrograde."
Québec, 2 juin 1848.

Dr. Giroux,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

N^o. 2, Rue La Sabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

ATTENTION.

J. B. WOOD & Cie., Marchands-Tailleurs donnent avis au MM. du clergé à leur amis et au public en général qu'ils ont transporté leur établissement au coin des rues Sous-le-Fort et Champlain, N^o. 11, dans la maison appartenant ci-devant à feu Dame Veuve CORNEAT, et qu'ils saisissent la même occasion pour faire leurs plus sincères remerciements au clergé, à leur amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour. Ils auront toujours en main Drap fin et superfine, Etolfe à soutane de la meilleure qualité etc. etc., au plus bas prix; les ordres dont on les favorisera seront remplis avec la plus grande ponctualité.

Québec, 12 mai 1848.

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE

Wm. Cowan,

N^o. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
31 mars 1848.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au N^o. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtel, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

17 avril 1848.

AU COMMERCE et à l'INDUSTRIE.

LES propriétaires de l'Ami de la Religion et de la Patrie croient devoir, au commencement de la saison des affaires, offrir à leurs amis et au public en général, leurs remerciements sincères pour l'encouragement libéral dont on a bien voulu les favoriser. Ils se flattent qu'on leur continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de leur côté ils ne cesseront de redoubler de soins et d'attention pour mériter leur part du patronage public. Voici la saison des affaires, le temps de la récolte pour le commerce et de l'industrie; nous nous permettons de rappeler à nos marchands et à la classe industrielle les grands

AVANTAGES DE LA PUBLICITE. Tous les hommes d'affaires doivent être convaincus que si souvent les magasins et les bureaux sont vides de chaland et de pratiques.—si souvent les industries languissent, c'est faute de s'annoncer dans les journaux. L'annonce populaire votre établissement, votre magasin, votre boutique. Point de vogue sans annonces.

La circulation de l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE s'étendant rapidement de jour en jour parmi toutes les classes de la société, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs clientèles, pourront annoncer de toute manière et avec l'originalité possible. L'Atelier typographique de l'Ami de la Religion et de la Patrie est composé d'un grand fond de caractères neufs.

Québec, 24 mai, 1848.

STANISLAS DRAPEAU & Cie.